

Note de Renseignements d'Urbanisme *Limitation des parcs de stationnement*

Le document graphique du PLU localise des **voies sur lesquelles la création d'entrée ou de sortie de parc de stationnement est interdite**.

La note de renseignements d'urbanisme indique si une parcelle donne sur l'une de ses voies.

Pour en savoir plus :

- Consulter le règlement de la zone urbaine générale, dans le tome 1 du règlement du [PLU de Paris](#), et en particulier l'article UG.12.1 3° (page 92 du fichier PDF).
Suivre les liens : « Consulter la version applicable » puis « Règlement ».
- Consulter le plan du [PLU de Paris](#) qui localise ces voies.
Suivre les liens : « Consulter la version applicable », « Règlement », « Atlas général - Planches thématiques » puis « Équilibre entre destinations et limitation du stationnement »
Ce plan peut également être consulté via l'application de cartographie dynamique « [PARIS PLU](#) ».